



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Division des Examens et Concours

**Pôle expertise et support**  
**Division des Examens et Concours**  
DEC 1

## **ARRÊTÉ FIXANT LE CALENDRIER DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'AVANCEMENT AU GRADE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**Session 2026**

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE**  
**RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER**  
**CHANCELIERÈRE DES UNIVERSITÉS**

**VU** le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

**VU** le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'état et à certains corps analogues ;

**VU** l'arrêté du 25 août 2011 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2010 fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

**VU** l'arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2014 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure et au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

**VU** l'arrêté du 5 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

Les épreuves de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour la session 2026 se dérouleront comme suit :



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Division des Examens et Concours

**Pôle expertise et support**  
**Division des Examens et Concours**

DEC 1

Affaire suivie par :

Lucile LEFEVRE DE LA HOUPLIÈRE

Cheffe de Bureau

Sandrine De Haro

Gestionnaire

04.67.91.48.24

[ce.recdec-exapro-saenes-ex@ac-montpellier.fr](mailto:ce.recdec-exapro-saenes-ex@ac-montpellier.fr)

Rectorat

31, rue de l'Université

CS 39004

34064 Montpellier

Cedex 2

## ARRÊTÉ FIXANT LE CALENDRIER DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'AVANCEMENT AU GRADE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Session 2026

<b>Commission RAEP</b>	Vendredi 06 février 2026
<b>Jury d'admissibilité</b>	Vendredi 06 février 2026
<b>Publication des résultats d'admissibilité</b>	Lundi 09 février 2026
<b>Épreuve orale d'admission</b>	Du mercredi 11 au vendredi 13 mars 2026
<b>Jury d'admission</b>	Vendredi 13 mars 2026
<b>Publication des résultats d'admission</b>	Lundi 16 mars 2026

### ARTICLE 2 :

La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Montpellier, le

30 SEP. 2025

Pour la rectrice et par délégation  
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL